

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5089 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LANANI Naima

Date de naissance :

27/12/59

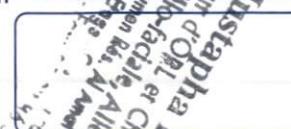
Adresse :

17. Gelle

Tél. : 06145326047 Total des frais engagés : 100000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

29 AVR 2022

Nom et prénom du malade : LANANI NAIMA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/05/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Relevé des Actes
29 AVR	222	C3	300,00	DR. M. CHIRURGIEN 29 AVR 2013
29 AVR	12	Expedancmie	200,00	DR. M. CHIRURGIEN 29 AVR 2013

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LUXEMBOURG 24, rue Yannina les Crêtes Casablanca - Tél.: 0522 85 55 55/56	29/04/22	297.90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mustapha ESSAADI

- Professeur d'ORL et de Chirurgie Cervico-Maxillo-Faciale
- Ex enseignant de la Faculté de Médecine et du CHU Ibn Rochd
- Ex Chef de Service des Urgences à L'hôpital 20 Août
- Diplômé de L'allergie en ORL Pédiatrique , Vertiges
- Formation approfondie en : Ronflement et Cancérologie
- Diplômé des Universités de Paris et Toulouse
- Ancien Médecin Résident des Hôpitaux de Paris



الدكتور المصطفى السعدي

أستاذ بكلية الطب بالدار البيضاء سابقا

رئيس قسم المستعجلات بمستشفى 20 غشت سابق
اختصاصي في أمراض وجراحة الأنف والأذن والحنجرة
حاصل على شهادات في أمراض المسالبية والدوخان
تشخيص وعلاج المسم عند الطفل، فقدان الوزن، الشخير والسرطان
حاصل على شهادات من جامعات باريس وتولوز بفرنسا
طبيب سابق بالمستشفيات الجامعية بباريس

Casablanca le :

20 AVR 2022

LOT N°:

UT. AV: 42,00

PPV (DH):

OTOSAN

ISOPHARM
OTOSAN NASAL
ADULTES
88.90 DH

NASAL
SPRAY
Forte

PPV: 167DH00
PER: 03-24
LOT: K779

48.90

2 OTOSAN
18 SV

169,-

3 Japon 18
18 SV

R 20 T

97.90

261. شارع عبد المؤمن . إقامة الأطل . عمارة رقم 16 ، الطابق الثالث . الدار البيضاء : قرب صيدلية لعلج
و مقابل متجر CITY CLUB . درب غلغ و DÉCATHLON . أمام محطة عبد المؤمن
CITY CLUB et DECATHLON - Tramway : devant la station Abdelmoumen

261, Bd Abdelmoumen - Résidence Al Amal, Imm B, N°16, 3ème étage - Casablanca à côté de pharmacie Laalaj
en face Derb Ghallef CITY CLUB et DECATHLON - Tramway : devant la station Abdelmoumen

Tél.: 0522 86 50 51 - Fax : 05 22 86 59 44 E-mail : essaadimusorl63@gmail.com

Dr. Mustapha ESSAADI
Professeur d'ORL et Chirurgie
Cervico-Maxillo-faciale, Allergologie
Al. M. Abdelmoumen Res. Al Amal Imm. B
3ème Etage 51 - Tramway : devant la station
Abdelmoumen 0522 86 50 51 - Fax : 05 22 86 59 44

Subject Data Printout

Id No.:

Date:

Sex: _____ Age: _____

Name: _____

Address: _____

City: _____

State: _____

Country: _____

Phone: _____

E-mail: _____

Examiner: _____

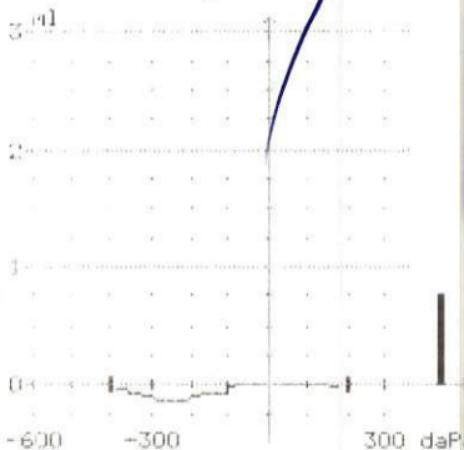
Remarks: _____

29 AVR. 2002

Nne LANANI
Dr. Mustapha Essadi
Professeur d'ORL et Chirurgie
Cervico-Maxillo-faciale, Allergologie
26, Bd Abdelmoumen Rés. Al Amal Imm. 10
16, Avenue 3ème Base
Tel: 05 21 85 50 51 - Fax: 05 21 85 50 52

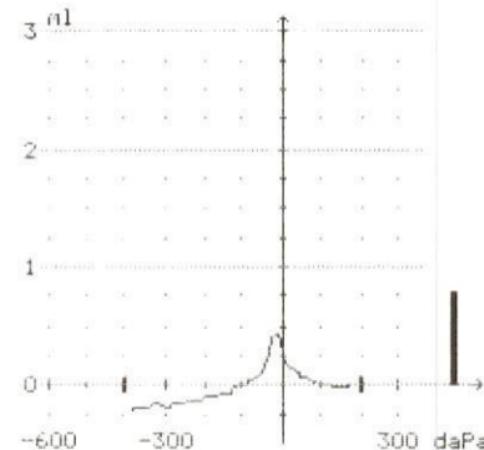
Tympanogram

Right



Ear Volume 0.76 ml
 Compliance 0.02 ml
 Pressure -16 daPa
 Gradient 0.01 ml

Left



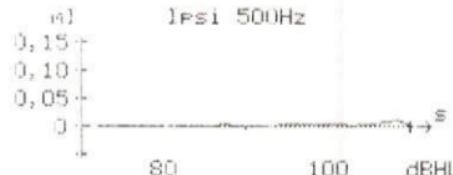
Ear Volume 0.79 ml
 Compliance 0.43 ml
 Pressure -13 daPa
 Gradient 0.33 ml

Reflex

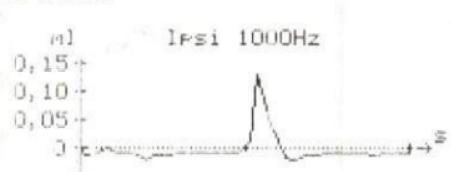
Right

Pressure -16 daPa

Sequence



Sequence



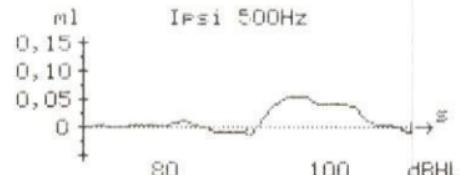
Sequence



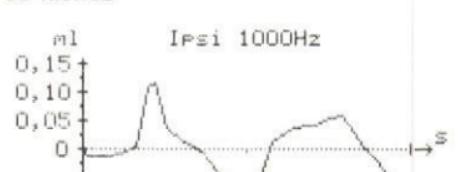
Left

Pressure -13 daPa

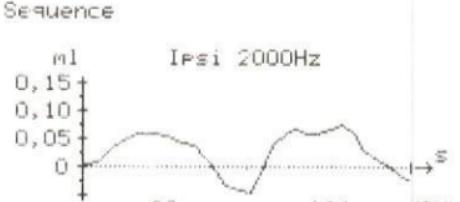
Sequence



Sequence



Sequence



Casablanca, le

29/01/2022

Le Docteur

Prie M

LANANE MAIMA

d'accepter l'expression de ses sentiments distingués et
lui présente suivant l'usage, sa note d'honoraires
Pour

Impedancmétrie

S'élevant à la somme de

20000

Dhs